

Laugier

No. 1

MAIRIE de La Garde ARRONDISSEMENT de Aubouy.

Deux heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Domminique Augier* fullardoux
 âgé de vingt sept ans, né à La Garde département
 du var le *Mois de Mars* du mois de *Janvier* mil
 quatre cent quatre vingt deux domicilié à La Garde département
 du var fils de *Monsieur de Mouch Monage*
 et de *Mme de Mouch* domicilié à La Garde département
 du var et de *Mme de Mouch* épouse de *Monsieur de Mouch*
 âgée de vingt sept ans, née à La Garde département du var
 le *Mois de Mars* du mois de *Janvier* mil quatre cent quatre vingt deux domiciliée
 à La Garde département du var fille de *Monsieur de Mouch* et de
Mme de Mouch domiciliée à La Garde département du var

Et les Actes préliminaires sont des publications faites par nous les Juges
 et tous les Officiers publics de la commune de La Garde, le Sept et Quatorze de
 Mars mil quatre cent quatre vingt deux aux heures ordinaires
 au Séminaire de La Garde de la commune de La Garde
 Et de la main de *Monsieur de Mouch* et de *Mme de Mouch*
 Et de la main de *Monsieur de Mouch* et de *Mme de Mouch*

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi
 Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an
 11, sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Les contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un *Monsieur*
Domminique Augier, autre *Domminique Augier*.

En présence de *Monsieur de Mouch* domicilié à La Garde
 département du var âgé de quarante ans profession de *Propriétaire*
 et de *Mme de Mouch* domiciliée à La Garde département
 du var âgée de trente ans profession de *Propriétaire*
 et de *Monsieur de Mouch* domicilié à La Garde département
 du var âgé de vingt sept ans profession de *Notaire*
 et de *Mme de Mouch* domiciliée à La Garde département
 du var âgée de vingt sept ans profession de *Propriétaire*

Après quoi, moi *Joseph Bernard* Juge au Séminaire de La Garde
 faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil ai prononcé, au nom de la
 loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte
 dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les Contractans
 et par moi *Joseph Bernard* Juge au Séminaire de La Garde

Joseph Bernard
Domminique Augier
Maria



No. 1

MAIRIE de La Garde ARRONDISSEMENT de La Seyne

Deux heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Jacques Vidal* Pigeon
 âgé de vingt huit ans, né à La Seyne département
 du var le *Mois de Mars* du mois de *Janvier* mil
 quatre cent quatre vingt deux domicilié à La Garde département
 du var fils de *Monsieur de Mouch*
 et de *Mme de Mouch* domicilié à La Seyne département
 du var et de *Mme de Mouch* épouse de *Monsieur de Mouch*
 âgée de vingt sept ans, née à La Seyne département du var
 le *Mois de Mars* du mois de *Janvier* mil quatre cent quatre vingt deux domiciliée
 à La Seyne département du var fille de *Monsieur de Mouch* et de
Mme de Mouch domiciliée à La Seyne département du var

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous les Juges
 et tous les Officiers publics de la commune de La Seyne, le Sept et Quatorze de
 Mars mil quatre cent quatre vingt deux aux heures ordinaires
 au Séminaire de La Seyne de la commune de La Seyne
 Et de la main de *Monsieur de Mouch* et de *Mme de Mouch*
 Et de la main de *Monsieur de Mouch* et de *Mme de Mouch*

et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi
 Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an
 11, sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux.

Les Contractans ont déclaré prendre en Mariage, l'un *Monsieur*
Jacques Vidal, autre *Mme de Mouch*.

En présence de *Monsieur de Mouch* domicilié à La Seyne
 département du var âgé de quarante ans profession de *Propriétaire*
 et de *Mme de Mouch* domiciliée à La Seyne département
 du var âgée de trente ans profession de *Propriétaire*
 et de *Monsieur de Mouch* domicilié à La Seyne département
 du var âgé de vingt sept ans profession de *Notaire*
 et de *Mme de Mouch* domiciliée à La Seyne département
 du var âgée de vingt sept ans profession de *Propriétaire*

Après quoi, moi *Joseph Bernard* Juge au Séminaire de La Seyne
 faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la
 loi, que lesdites parties sont unies en Mariage. Il a été dressé le présent Acte
 dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les Contractans
 et par moi *Joseph Bernard* Juge au Séminaire de La Seyne

Joseph Bernard
Jacques Vidal
Mme de Mouch
Joseph Bernard
Jacques Vidal